





# TERMES DE REFERENCE (TDRs)

**POUR L'EVALUATION DU PROJET** « Pour une Haiti sans violence à l'égard des Femmes et des Filles (FeF) »

Numéro de la proposition : CSO-LA/2019/161919-2/15

1<sup>er</sup> Avril 2020 – 30 Novembre 2023











# I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### 1.1. Introduction

Christian Aid est l'Agence de l'aide d'urgence et de développement sponsorisée par 40 églises représentant la plupart des dénominations au Royaume-Uni et l'Irlande et est une organisation à but non lucratif et pilotée par un Conseil d'Administration (Board of Trustees). L'une de ses missions est d'appuyer les partenaires dans le financement, la mise en œuvre de leurs projets /programmes, le renforcement des capacités, le suivi, l'évaluation, l'audit et selon les cas la coordination.

Depuis le 01 Avril 2020, Christian Aid exécute en consortium avec le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Refugiés (GARR) et Mouvement des Femmes Haïtiennes pour l'Education et le Développement (MOUFHED), sous le financement de l'Union Européenne, Church of Sweden et Christian Aid Ireland, le projet « Pour une Haiti sans violence à l'égard des Femmes et des Filles ».

Au terme de l'exécution de ce projet, Christian Aid se propose de recourir au service d'un.e consultant.e pour procéder à une évaluation finale des activités dudit projet pour la période allant du 01 Avril 2020 au 30 Novembre 2023.

# 1.2. Contexte des violences basées sur le genre en Haiti

Haïti est caractérisé par une incidence élevée de violence à l'égard des femmes et des filles. Les données récentes d'EMMUS V révèlent qu'un quart des femmes sont touchées par la VBG; 13% ont été victimes d'actes de violence sexuelle; 20% des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont subi que des violences physiques. Les principales victimes de VBG dans les communautés sont les filles employées de maison et celles vivant dans des familles élargies ou reconstituées, les migrantes transfrontalières, les femmes sans ressources financières suffisantes et au chômage, les prostituées, les mères de filles, les femmes qui élèvent seules leurs enfants. Ces groupes sont victimes du fait qu'ils ne bénéficient pas de la sécurité sociale, ils ne font pas confiance au système judiciaire qui est souvent considéré comme lent et corrompu. Elles sont également victimes de stéréotypes socioculturels qui ont souvent tendance à rendre les femmes victimes de violence responsables de leur propre situation. La situation de ces personnes touchées est aggravée par le manque d'accès à des soins multidisciplinaires de qualité pour les victimes de la VBG. En réalité, ces structures de l'État, les prestataires de services ne sont pas très opérationnels, leur personnel n'est pas suffisamment formé et sensibilisé aux droits des femmes, il existe également un manque de coordination entre ces différentes structures, ce qui limite leur capacité à répondre adéquatement aux besoins des femmes et des filles. Il convient également de noter l'application arbitraire du protocole national de prise en charge des victimes, la faiblesse des capacités techniques du personnel médical, le manque d'apports médicaux nécessaires dans les structures de santé, le manque de sensibilisation au niveau du système judiciaire. Ceci est











intrinsèquement lié au problème de la faible sensibilisation aux droits des femmes. Il convient également de mentionner l'existence d'instruments juridiques qui n'ont pas encore été mis en œuvre pour prévenir et promouvoir le respect des droits des femmes et pour combattre systématiquement la violence à l'égard des femmes. L'absence de cadre juridique sur la violence sexiste oblige à renforcer le plaidoyer auprès des autorités de l'État.

### II. PRESENTATION DU PROJET

- Intitulé : «Pour une Haiti sans violence à l'égard des Femmes et des Filles »

- Date de démarrage : 1<sup>e</sup> Avril 2020

- Durée: 42 mois (au 31 Aout 2023) + (no-cost extension jusqu'au 30 Novembre 2023)

## 2.1. Objectif général

De manière générale, cette action vise à contribuer au renforcement des organisations de la société civile (OSCs) en tant qu'acteurs clés de la gouvernance et du développement dans leurs activités de défense et de protection des droits des femmes et des filles en Haïti.

# 2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'action vise à réduire la violence à l'égard des femmes et des filles en Haiti grâce à l'amélioration du système de protection et à la promotion des droits des femmes et filles et aux normes politiques et pratiques des droits humais

## 2.3. Zones d'implémentation des activités du projet

Le projet a été mis en œuvre dans 16 communes reparties au niveau de 5 départements d'Haiti :

- Centre: Cerca-la-Source, Thomassique, Lascahobas, Belladère

Ouest: Cornillon, Croix-des Bouquets, Cabaret, Kenscoff

- Sud-Est: Anse-a-Pitres, Cayes-Jacmel, Thiotte

- Nord : Limbe, Milot, Cap-Haitien

Nord-Est : Fort-Liberté, Ouanaminthe

## 2.4. Cibles et bénéficiaires

Six groupes de bénéficiaires directs sont ciblés dans le cadre du projet.

(G1): 3,000 Femmes et filles victimes de violence (principalement les fillettes en domesticité et celles vivant dans des familles élargies ou recomposées, les femmes en situation de migration transfrontalière, les femmes privées de ressources financières suffisantes et au chômage, les











femmes en situation de prostitution, les filles-mères, les femmes élevant seules leurs enfants) bénéficieront d'une prise en charge multidisciplinaire de qualité consistant en soins médicaux, appui psychosocial et services juridiques.

- (G2): 120 personnels médicaux, qui ont tendance à manquer de sensibilité et de capacités pour traiter les cas de violence à l'égard des femmes, et seront donc formés à la manière d'assister à de tels cas.
- **(G3):** 100 personnels judiciaires et 7 Bureau Assistance Légale responsable d'assurer l'accompagnent légale des personnes victimes de la VBG ayant une faible capacité de prise en charge et connaissance sur les droits des femmes seront formés et renforcés afin d'améliorer la qualité de leurs services et opérations.
- **(G4)** : 300 leaders d'opinion et communautaires, 16 groupes d'hommes, 400 écoles et clubs de jeunes et 3,500 élèves avec une faible connaissance sur la VBG et une connaissance limitée sur les droits humains seront formés et accompagnés par les organisations de la société civile ayant une expertise en la matière.
- (**G5)** : 75 associations de femmes avec une capacité limitée du faire plaidoyer et appui avec qualité ffvv seront formées et accompagnent pour pouvoir offrir des soins psychosociaux au sein de la communauté, plaider auprès des autorités pour améliorer le cadre juridique sur le genre et la violence sexiste et pour mieux s'organiser et coordonner leurs efforts à travers la *Concertation nationale des associations* et d'autres mécanismes de coordination.
- (**G6**) : 100 responsables étatiques incluant des représentants du MCFDF recevront une formation supplémentaire sur la VBG et les droits de l'homme afin d'améliorer leurs capacités techniques limitées sur le sujet.

Les bénéficiaires finaux du projet incluent la population totale des 16 zones ciblées par cette action, 6,869,686 habitants vivant dans des communautés où la violence sexiste est réduite, la capacité accrue d'y répondre et une plus grande sensibilisation aux droits de l'homme et à d'autres thèmes connexes.

## 2.5. Partenaires locaux impliqués

Ce projet mis en œuvre du 1<sup>e</sup> 2020 au 30 Novembre 2023 avec la contribution des partenaires d'exécution locaux GARR et MOUFHED.

**GARR**: Le Groupement d'appui aux rapatriés et réfugiés est une plateforme d'organisations non gouvernementales qui se bat pour le respect des droits des migrants haïtiens et des réfugiés se trouvant en Haïti. Le GARR milite en faveur d'une gestion interétatique de la migration et du respect des diversités culturelles pour faciliter le rapprochement entre les peuples que la mobilité humaine qui découle de la mondialisation.











Le GARR a pour objectif de plaidoyer en vue de faire changer certaines politiques, pratiques et lois défavorables aux immigrants et promouvoir de bonnes relations entre les peuples, particulièrement entre Haïti et la République dominicaine.

Le GARR mène de nombreuses actions en vue d'accueillir et porter secours aux Haïtiens expulsés de la République Dominicaine, puis participer à leur réinsertion, sensibiliser l'opinion publique sur la situation des immigrants haïtiens et leur famille, dénoncer le trafic et la traite de personnes qui a cours à la frontière haitiano-dominicaine et plaider en faveur du respect des droits de l'homme pour tous ces migrants tant sur le plan national qu'international

MOUFHED: Mouvement des Femmes Haïtiennes pour l'Education et le Développement

MOUFHED est une Association de défense des droits des femmes ayant plus de 30 ans d'expérience, travaillant avec les principales parties prenantes de l'État : Ministère de la Femme et des Droits de la Femme ; Ministère de la Justice ; Bureau de la Protection du Citoyen ; Administration Pénitentiaire ; et le Parlement Haïtien.

MOUFHED a construit sa réputation dans les champs et actions suivants :

- Fourniture d'une assistance juridique aux femmes et aux jeunes survivants et victimes de violence.
- Observation du fonctionnement des tribunaux judiciaires ;
- Production de guides d'assistance juridique
- Membre fondateur de la structure COTEM, une plateforme locale composée d'environ 200 associations de femmes et ONG locales.
- Etude conduite sur la perception de l'accès à la Justice des personnes déplacées après le tremblement de terre de 2010.
- Participation avec Christian Aid à l'étude sur les causes de l'impunité en Haiti

### III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Cette évaluation finale vise à mesurer le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques et des résultats attendus, et de déterminer l'impact du projet grâce à l'approche du changement le plus significatif.

Elle permettra d'évaluer au regard des objectifs fixés l'ensemble des activités menées dans le cadre du projet, de façon à examiner :

- Leur adaptation et mise en œuvre et l'atteinte des principaux indicateurs
- Leur pertinence, cohérence, efficience et efficacité,
- Leur durabilité et impact potentiel.

L'évaluation devra ainsi permettre de documenter les activités réalisées et de mesurer les résultats obtenus par le projet en termes de renforcement des compétences des OSC impliques











dans l'implémentation de l'action, et dans le domaine de la lutte contre les violence faites aux femmes et aux filles.

L'évaluation devra donc également prendre en compte les évolutions contextuelles afin d'apprécier les résultats obtenus et leurs impacts à la lumière de la situation du pays et des zones d'intervention, notamment dans les domaines de l'orientation et de la prise en charge des victimes de VBG (accès aux informations, prise en charge médicale, psychosocial, économique, etc.).

Ainsi, les objectifs spécifiques de la mission d'évaluation seront les suivants :

- Apprécier tant qualitativement que quantitativement les actions accomplies sur le terrain et les résultats obtenus au regard des objectifs fixés;
- Formuler des recommandations sur la logique d'intervention à poursuivre au vu du contexte, des problèmes et besoins, faiblesses et capacités des différentes parties prenantes.

Cette évaluation posera notamment les questions suivantes :

- Quels ont été les changements significatifs dans la capacité organisationnelle en matière de VBG au cours de la période d'exécution de l'action?
- Quels ont été les changements significatifs dans la perception quant à la l'accès aux services de prises en charge et accompagnement des survivantes de VBG ?
- Quels ont été les changements significatifs dans la vie des participants au projet au cours de la période d'exécution de l'action?
- Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il contribué à ces changements ?
- Quelles différences dans les changements peuvent être identifiées parmi les différents participants (par exemple entre les hommes, les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les zones géographiques) ainsi qu'entre les groupes cibles spécifiques?
- Le projet a-t-il contribué à des changements négatifs ?

En outre les aspects suivants seront approfondis :

- ✓ La gestion du partenariat (collaboration avec les partenaires d'exécution, ....) et des agendas (délais, cadre logique, planning de réalisation des activités);
- ✓ La contribution du projet à l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Il est à noter que le projet a été fortement affecté par le contexte Covid et le contexte d'insécurité ainsi que les conséquences possibles de ces mesures sur les violences. Il sera important de











prendre cet élément en considération dans l'ensemble des analyses. Il s'agira notamment de documenter les impacts de l'insécurité et de la pandémie sur le contexte d'exécution du projet , la manière dont la Christian Aid et ses partenaires d'exécution ont adapté les activités.

L'évaluation devra en outre donner des réponses aux questions d'analyse suivantes :

Sujet d'analyse	Questionnements
Pertinence et cohérence	- Les objectifs du projet sont-ils pertinents et
	adaptés aux besoins des populations cibles ?
des activités mises en œuvre par rapport à la	- Les activités menées sont-elles cohérentes
stratégie utilisée, aux objectifs du projet, et	avec les résultats attendus ?
par rapport aux autres acteurs	<ul> <li>Les indicateurs choisis sont-ils pertinents et permettent-ils de suivre l'évolution du projet et l'atteinte des objectifs ?</li> <li>Le projet est-il cohérent avec : Les priorités politiques nationales de VBG et l'implication des autorités sectorielles ?</li> <li>Quelle est la pertinence de l'utilisation des outils légaux pour répondre à ce fléau qu'est</li> </ul>
	la VBG ?
	La stratégie globale de de Christina Aid en matière de genre et inégalités et les partenaires d'exécution ?
Efficacité	- Les besoins identifiés ont-ils été couverts ?
des activités en termes qualitatifs et quantitatifs	<ul> <li>Quel est le niveau de satisfaction des survivantes qui on t reçu les accompagnement du projet ?</li> <li>D'autres besoins ont-ils été identifiés au cours de la mise en œuvre ? - En vue</li> </ul>
	d'atteindre les objectifs du projet, comment les activités ont-elles été menées suite au contexte changeant des zones d'intervention ?
	- Le projet a-t-il permis le renforcement des capacités des OSC locales ? Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à l'atteinte ou non des résultats ? - Quelles sont les principales difficultés rencontrées et lesquelles en sont les causes?
Efficience	- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière











UNION EUROPEENNE	Church of Sweden •
Impact du projet	optimale au regard des résultats atteints? - Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints? - Le projet a-t- il été géré de manière efficiente? - Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus?  - Quels sont les effets positifs et négatifs du projet au niveau du secteur, des zones d'intervention, des communautés, des OSC locales?  - Dans quelles mesures le protocole d'entente sur la prise en charge des survivantes de VBG est-il un outil incontournable pour un accès de qualité aux services offerts aux survivantes?  - Quels sont les possibles effets positifs et/ou négatifs au-delà du projet ?  - Dans quelle mesure ce projet devrait-il être étendu à d'autres zones ou d'autres activités ?  - Les formations et l'implication des différents acteurs peuvent-ils suffire à répliquer et/ou améliorer l'action ?
Durabilité de l'intervention	- Comment les outils mis à la disposition des
	acteurs sont-ils utiles dans la lutte contre les VBG?  - Quelles sont les perspectives de prise en charge de la thématique par les institutions compétentes et par la communauté (redevabilité)  - Quel est le niveau d'appropriation du projet par les acteurs (OSC, population, autorités locales du secteur)?

Les réponses à ces questions permettront de :

✓ Saisir les réalités opérationnelles et les différentes réalisations du projet : inventorier toutes les réalisations du projet ; déterminer avec des indicateurs mesurables leur niveau d'atteinte respectif par rapport aux objectifs fixés initialement, notamment ceux identifiés dans le cadre logique ; évaluer le projet suivant les critères classiques de pertinence, cohérence, efficacité, effets et impact, et durabilité/viabilité.











- ✓ Apprécier l'approche : apprécier les méthodes de travail et les stratégies d'approche lors de la mise en œuvre de chaque activité, la qualité de collaboration avec les services étatiques.
- ✓ Capitaliser les acquis par bénéficiaire : identifier et analyser les principaux acquis et principales difficultés selon les principales catégories de bénéficiaires
- ✓ Évaluer les performances du projet par rapport aux réalités de son environnement : comprendre la situation du projet par rapport au contexte des zones d'intervention.
- ✓ Tirer des leçons apprises : tirer des enseignements à caractère opérationnel et général par rapport aux dispositifs du projet mis en place, à la spécificité de l'approche intégrée, et aux instruments utilisés.
- ✓ Analyser particulièrement la plus-value apportée par Christian Aid sur ce type de projet et les éléments intéressants à capitaliser.
- ✓ Fournir des recommandations opérationnelles, générales et réalistes par rapport aux zones d'intervention. Ces recommandations seront développées en ce qui concerne notamment les stratégies futures.

L'analyse débouchera sur des recommandations pour améliorer chacun des critères présentés. Un plan d'action correspondant à chaque recommandation doit être proposé dans le rapport d'évaluation.

## IV. METHODOLOGIE

La méthodologie devra être basée sur une approche participative mettant en avant les avis des partenaires locaux et des bénéficiaires du projet dans les zones d'intervention. L'analyse devra être désagrégée par sexe.

Le prestataire de services devra décrire précisément la méthodologie et le phasage qu'il/elle mettra en œuvre pour l'évaluation de ce projet, en précisant les outils utilisés pour chaque phase (entretien individuel, focus group, enquête spécifique, etc.) . Le prestataire de services n'hésitera pas à mettre en annexe de sa proposition des outils qu'il a déjà utilisé pour des études similaires.

## V. DEROULEMENT PROPOSE POUR CETTE EVALUATION

Lieu de la mission terrain : Les communes d'intervention du projet en tenant compte du contexte de sécurité.

Durée totale suggérée : 20 jours

Date de démarrage : la mission d'évaluation débutera au plus tard en 8 Janvier 2024.











Le planning de la mission d'évaluation sera proposé par le consultant en collaboration avec les partenaires d'exécution du projet en fonction du nombre de jours validés pour l'évaluation.

Documents de référence : En début de consultance, des documents seront transmis à l'évaluateur.trice afin de lui permettre de s'approprier le projet et de construire sa méthodologie , notamment les documents contractuels tels que : Proposition de projet, Cadre logique, Budget, Avenant et lettre d'information, Rapports intermédiaires et rapport final.

### VI. LIVRABLES

A la fin de la prestation, le prestataire de service devra livrer les produits suivants :

Intitulé du rapport	Contenu	Date de remise de documents
Une note de démarrage	Elle fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des premières discussions et échanges. Elle présentera les questions et hypothèses que l'évaluateur traitera sur le terrain. Elle présentera également le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.	Avant le départ sur le terrain
Aide-mémoire	Rapport préliminaire en fin de mission (sous forme d'idées non nécessairement rédigées ni étayées) rédigé en français	A la fin de la mission sur le terrain
Rapport intermédiaire	Rapport intermédiaire de la mission d'évaluation, rédigé en français	Maximum 2 semaines après la fin de la mission sur le terrain
Rapport final	Rapport final validé par les parties prenantes en français	Maximum 1 semaine après les retours sur le draft du rapport intermédiaire soumis

Le rapport sera rédigé en français dans un style accessible et devra, sans être exhaustif, contenir les aspects suivants :











- Le résumé exécutif de l'évaluation (résumé du projet évalué, but de l'évaluation, méthodologie utilisée, grandes lignes des résultats de l'évaluation conclusions par ordre de priorité d'une à deux pages);
- L'analyse devra inclure une à deux pages de recommandations concrètes et applicables
- L'introduction
- La méthodologie de l'évaluation
- Les performances du projet en termes de cohérence, pertinence, efficacité, efficience, de durabilité, et d'impact, etc.
- Les leçons apprises de la mise en œuvre du projet
- La conclusion
- Les annexes qui comprendront :
  - Les termes de références de l'évaluation ;
  - o La carte des zones géographiques couvertes par le projet
  - La liste des personnes/organisations consultées et les sites visités
  - Les outils utilisés

Le rapport sera transmis à Christian Aid qui en assurera la diffusion. Le rapport sera présenté en version papier (3 copies) et en version électronique.

### VII. PROFIL DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Les principales compétences et qualités attendues sont les suivantes :

- Expertise en évaluation, en termes d'expérience et de références
- Expérience en évaluation et/ou écriture de projet avec une approche intégrée, notamment du renforcement des capacités et lutte contre les VBG
- Expérience confirmée en lutte contre les VBG et connaissances solides sur le genre
- Expérience en soutien psychosocial et en renforcement des capacités;
- Solides expériences en méthode de collecte et d'exploitation des données qualitatives
- Maîtrise des logiciels de traitement des données statistiques
- Excellent esprit analytique et de synthèse et excellentes capacités rédactionnelles
- Capacités de travail en équipe, diplomate et patient.e
- Parfaite maitrise du français à l'oral et à l'écrit
- Parfaite connaissance du milieu haïtien











# VIII. PROCÉDURE DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Les candidats intéressés devront soumettre une offre technique et financière incluant :

- Le CV du / de la / (des) consultant.e.(s) spécifiant la formation initiale, les expériences similaires et une description des travaux réalisés.
- Une proposition technique décrivant la méthodologie proposée, le plan de travail et les concepts d'analyse qui seront mobilisés.
- Une Offre financière détaillée et libellée en EUROS ne dépassant pas 7,000.00 euros

Les principaux critères d'évaluation des offres seront :

- La compréhension et l'interprétation des termes de références
- La méthodologie proposée au regard des objectifs à atteindre
- Le coût L'expérience du prestataire de services (Les critères ne sont pas hiérarchisés, liste non exhaustive).

### IX. CLAUSES ADMINISTRATIVES

Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction des lois haïtiennes ).

Le prestataire de services doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle.

Merci de faire parvenir au plus tard le **15 Janvier 2024** les dossiers d'offres techniques et financières par mail aux adresses suivantes :

jvillarson@christian-aid.org ; dilem3@hotmail.com et romulusdaphne15@gmail.com

Les propositions complètes et détaillées (10 pages max.) devront comprendre :

- Votre compréhension de la mission (1-2 pages)
- La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre (3-5 pages)
- Le chronogramme détaillé
- Le/les CV du/des évaluateurs
- L'offre financière détaillée/ Le budget détaillé



